

**MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
- CONCOURS EXTERNE D'ACCES AUX CORPS DES PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
DE RECHERCHE ET DE FORMATION**



CONCOURS EXTERNE

SESSION 2012

CONCOURS DE TECHNICIEN CLASSE NORMALE - BAP A

EMPLOI TYPE : Technicien en élevage et production animale

EPREUVE PROFESSIONNELLE - PHASE D'ADMISSION

DUREE DE L'EPREUVE : 30 MINUTES

COEFFICIENT : 4

MARDI 12 JUIN 2012 de 09h30 à 10h00

Tour ZAMANSKY – 10 ème étage - Salle 1004

Ce sujet comporte 6 pages imprimées (y compris celle-ci), sur lesquelles vous devez reporter les réponses. Veuillez vérifier en début d'épreuve si celui-ci est complet et signalez toute anomalie.

Veuillez à bien rendre toutes les pages.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que sur la première page de cette copie. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve. Attention, sous peine d'exclusion, il est interdit aux candidats de signer leur copie ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est interdit. Seul l'usage d'une calculatrice de type « collègue » non programmable et non graphique est autorisé.

L'usage du téléphone portable est interdit. Vous devez éteindre votre téléphone portable pendant toute la durée de l'épreuve.

Nom patronymique (nom de naissance) :

Nom marital :

Prénom :

Numéro d'anonymat

--

Numéro d'anonymat

Note

Epreuve écrite professionnelle 30mn

Question 1

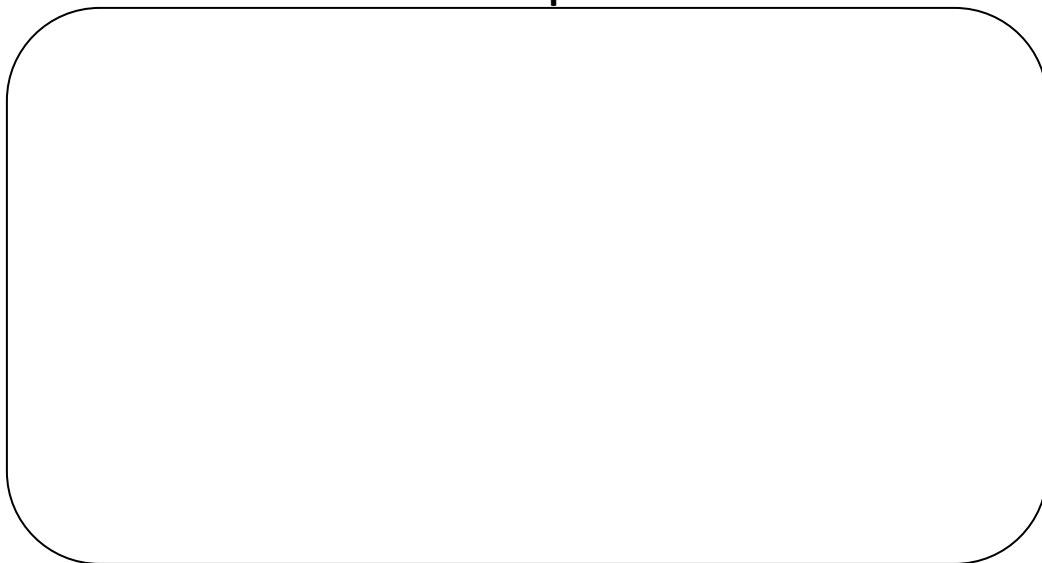
Vous recevez 20 rats mâles Wistar de 200grs (voir bon de réception ci-joint feuille 2).

Combien de cages allez vous préparer sachant que la législation prévoit $22\text{cm}^3/\text{rat}$ et que dans votre animalerie les cages font 88cm^3 ?

Question 2

Après avoir mis vos animaux en cages vous faites les étiquettes. Qu'inscrivez-vous sur les étiquettes ?

Etiquette



Question 3

Quel registre devez-vous ensuite remplir obligatoirement ?



JANVIER
LA RÉFÉRENCE

Raison sociale : JANVIER S.A.S.
Route des Chênes Secs - C.S. 4105 - LE GENEST-SAINTE
53941 ST BERTHEVIN CEDEX - FRANCE

SMS

Tél : +33 (0) 2 43 02 11 91 - Fax : +33 (0) 2 43 02 00 15 et +33(0) 1 41 30 84 65
E-mail : infoservice@janvier-europe.fr - www.janvier-europe.com
S.A.S. au Capital de 191 992 € - Siret 340 663 079 00010
TVA : FR 62 340 663 079 - 340 663 079 RCS Laval

ADRESSE DE LIVRAISON

UNIV PARIS 7 PHYSIO ANIMALE
BAT BUFFON 6 ETAGE ANIM AILE A
ENSEIGNEMENT PHYS. ANIMALE
4 MARIE ANDRE LAGRERA WELI. MAJ
75205 - PARIS CEDEX 13

ADRESSE DE FACTURATION

UNIV PARIS 7 UFR DE BIOLOGIE
ENSEIGNEMENT PHYS ANIMALE
2 PLACE JUSSIEU BAT N1

75251 PARIS CEDEX 05
FRANCE

NO CLIENT	NO PIECE	DATE
0040L03	13 081740	19/03/12

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	UN. CTR.	COL. CTR.	PU HT	TREVA	PU NET	MONTAN
1 RH-WI-ZZ4-H	NOTRE COMMANDE: 45X6095413 SOLID CD n°12031543 du 14/03/12 INSTAR RjHanski Fact 1902e / 200 G Stéphanie GIE. et Françoise MCHERY	20	1	2	12,21		12,21	2
4 ET-UN-HDRPMS	EMBALLAGE NORMAL GRAND MODELE	2			14,50		14,50	
5 ET-TR-PARIS	TRANSPORT PARIS / EMBALLAGE	2			10,91		10,91	

NOMBRE COLIS = 2

Question 4

Comment reconnaître un rat mâle et un rat femelle ?

1- Sur les 2 images ci-dessous notez le sexe des ratons.



Question 5

Complétez le tableau suivant :

Espèces	Poids moyen d'un mâle adulte	Durée de gestation	Age de sevrage	Durée du cycle chez la femelle	Type d'ovulation	Nombre moyen de petits /portée
Ratte						
Souris						
Lapine						
Cobaye						

.

Question 6

Au bout de combien de jours et par quelles méthodes peut-on vérifier que la femelle est gestante ?

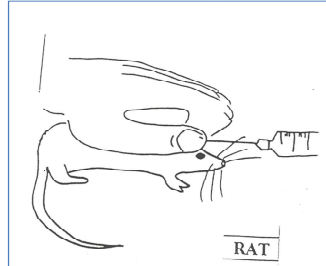
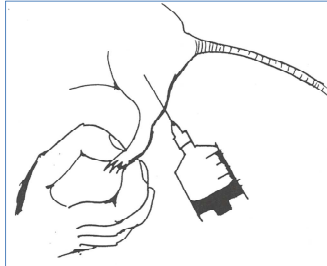
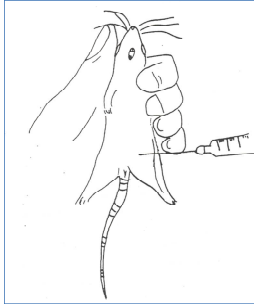
Nombre de jours :

Citez 2 méthodes :

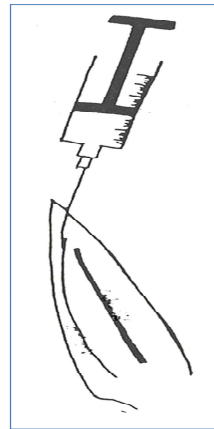
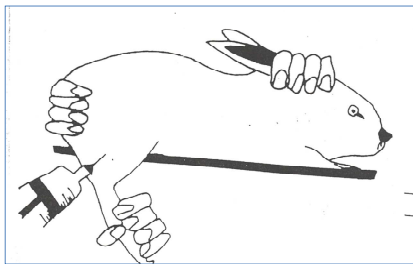
Question 7

Sur le schéma qui suit nommez les différents points d'injections possibles.

--	--	--



Lapin



--	--	--

Question 8

Injection d'anesthésique en intra péritonéale sur le rat factice que vous avez à votre disposition.